



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance du vendredi 5 novembre 2021

tenue au Beau-Rivage Palace à Lausanne

Monsieur François Puricelli, président, ouvre la séance à 9h05 et souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents.

Vingt-sept personnes assistent à l'Assemblée générale représentant vingt-cinq institutions sur cinquante-deux au total.

Aucune remarque n'étant formulée quant à l'ordre du jour adressé, le président passe immédiatement au point 1 de l'ordre du jour.

1. Validation du résultat des votes découlant de la tenue par voie de correspondance de l'Assemblée générale 2020 en raison de la pandémie COVID-19

Monsieur François Puricelli énumère les décisions prises avec leur résultat respectif.

Le résultat des votes n'appelant aucune remarque, celui-ci est validé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité du Comité et discussion

Monsieur François Puricelli lit le rapport qui résume les activités du Comité et du Groupement durant l'année écoulée. Une copie du rapport figure en annexe du présent procès-verbal.

Ledit compte-rendu n'appelle aucune remarque de la part de l'Assemblée.

Le président adresse ses sincères remerciements aux membres du Comité ainsi qu'à Anne Savarioud du secrétariat pour leur précieuse collaboration tout au long de l'exercice écoulé.

3. Présentation des comptes et bilan de l'exercice 2020

Monsieur François Puricelli présente les comptes et le bilan de l'exercice 2020 dont copie avait été adressée par voie électronique le 13 octobre 2021 aux membres. Il souligne que le Comité a suspendu la perception des cotisations en raison de la bonne situation financière du groupement d'une part et d'autre part, à cause de la pandémie.

Le résultat de l'exercice 2020 se solde par une perte de Frs 9'659.20 contre un bénéfice de Frs 3'823.85 pour l'année 2019.

En ce qui concerne la cotisation de Frs 650.- de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel de DuPont De Nemours International Sàrl, celle-ci sera passée par pertes et profits. Il est mis en exergue que ladite institution est supprimée de la liste des membres du Groupement.

4. Rapport des vérificateurs aux comptes

En l'absence de Messieurs Yves Menoud et Nicolas Vuignier, Monsieur François Puricelli donne lecture du rapport des vérificateurs aux comptes, soit :

« En notre qualité de vérificateurs aux comptes du Groupement des Institutions de Prévoyance (GIP), nous avons vérifié, conformément aux pratiques de notre Groupement, les comptes annuels de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2020.

Nous constatons que :

- le Bilan et le compte de Pertes et Profits concordent avec la comptabilité. La Comptabilité est tenue avec exactitude;*
- l'exercice de 2020 se clôture par une perte de CHF 9'659.25, ce qui porte les fonds propres au bilan à CHF 164'406.82.*

Sur la base de notre examen, nous vous invitons à accepter les comptes tels qu'ils vous sont présentés. »

5. Approbation des comptes et décharge au Comité

Approbation des comptes

Les comptes de l'exercice 2020 sont approuvés à l'unanimité des membres.

Décharge au Comité

L'Assemblée donne, à l'unanimité, décharge au Comité pour sa gestion de l'exercice 2020.

6. Election des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes

Membres du Comité

Monsieur François Puricelli confirme son départ et se réjouit de passer le relais à Monsieur Samuel Fauche, en qualité de président.

La candidature de Madame Sophie Cathala de la Caisse de Pension du Comité International de la Croix-Rouge est soumise aux membres, lesquels valident à l'unanimité cette élection.

Ci-après, la composition du Comité :

- Monsieur Samuel Fauche, président;
- Monsieur Marçal Decoppet, vice-président;
- Madame Sophie Cathala,
- Monsieur Yves Antonietti,
- Monsieur Philippe Farine, membres.

Vérificateurs aux comptes

Messieurs Yves Menoud et Nicolas Vuignier ont fait savoir, via le secrétariat du Groupement, qu'ils renouvèleraient leur mandat, sous réserve qu'aucun membre ne se propose.

Monsieur Roman Daeppen de CAPREVI, Prévoyance Caterpillar, soumet sa candidature, laquelle est acceptée à l'unanimité.

Au vu de ce qui précède, Monsieur François Puricelli propose que le doyen de fonction des vérificateurs aux comptes soit libéré de ses obligations et remplacé par Monsieur Roman Daeppen.

7. Budget 2022

Avant de présenter le budget 2021-2022, Monsieur Samuel Fauche, nouvellement nommé, remet à son prédécesseur, Monsieur François Puricelli, un présent de la part du Groupement afin de le remercier pour son investissement sans failles durant ces nombreuses années.

Le budget 2021-2022 transmis aux membres le 13 octobre 2021 par voie électronique est commenté par Monsieur Samuel Fauche, plus particulièrement les postes suivants :

Cotisation 2022 : Frs 550.-

Le Comité propose de percevoir à nouveau une cotisation, après l'abandon de celles-ci durant deux exercices.

Honoraires « Enquête » : Frs 1'000.-

Montant destiné à une « petite main » motivée (stagiaire ?) afin d'aider à l'établissement de l'enquête annuelle de performance.

Par ailleurs, la proposition par un membre d'aligner le budget sur l'exercice comptable (1^{er} janvier au 31 décembre) est acceptée à l'unanimité.

Le budget 2022, tel que présenté, est validé à l'unanimité.

8. Proposition des membres

Communication ... information ... formation

Ci-après, les thématiques à travailler/améliorer/encourager/mettre en place, soit :

- travailler la communication au regard des informations publiées dans la presse;
- améliorer et encourager l'information au sein des institutions ainsi que pour tout public;
- réfléchir et encourager la formation sur la prévoyance professionnelle dans les caisses de pension, écoles, etc.;
- repositionner le but du deuxième pilier pour l'ensemble de la population.

Monsieur Luc Oesch du Centre Patronal encourage les participants à visionner les courtes vidéos réalisées par son institution portant sur diverses thématiques (taux de conversion, etc.).

Il est mis en exergue certains obstacles liés à la communication dont le principal est celui qu'il y a autant de manières/points de vue/stratégies/sujets dans la communication qu'il y a d'institutions. Trouver un support commun au niveau des Caisses s'avère compliqué étant souligné que les Editions EPAS répondent en partie à ce besoin.

Messieurs Samuel Fauche et Yves-Marie Hostettler, respectivement pour le GIP et pour l'ASIP, prennent bonne note des remarques formulées.

9. Divers

Tenue des Stamm

Les propositions de thématiques sont les bienvenues !

Aucun autre point n'étant mis à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h45.